

ETUDE D'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET D'ÉLABORATION DE MODALITÉS DE GESTION SUR LE SAGE ALLIER AVAL

STRUCTURES PORTEUSES



PARTENAIRES



PARTENAIRES FINANCIERS



Une cartographie de présence de zones humides par expertise de terrain se déroulera du 12 au 30 avril 2021 (période pouvant évoluer en fonction des conditions sanitaires, de l'avancée du terrain et de la météo) sur les communes de BEAUREGARD-VENDON, BLANZAT, CHANAT-LA-MOUTEYRE, CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES, CHÂTEL-GUYON, DAVAYAT, DURTOL, GIMEAUX, LOUBEYRAT, MANZAT, MARSAT, NOHANENT, ORCINES, PULVERIÈRES, SAINT-GEORGES-DE-MONS, SAINT-OURS, SAYAT, TEILHEDE ET VITRAC.

Afin de présenter la méthodologie d'expertise de terrain, une démonstration de terrain sera programmée (date et lieu communiqués en mairies prochainement).



Le bureau d'études CESAME environnement a été mandaté pour cette mission.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser aux référents communaux concernés et / ou de consulter le site internet du SAGE Allier aval : www.sage-allier-aval.fr, rubrique « Les actions », onglet « Zones humides ».

L'étude d'inventaire des zones humides et d'élaboration de modalités de gestion sur le bassin Allier aval est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) Auvergne-Rhône-Alpes et par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Objectif : Améliorer les connaissances, développer une information sur les zones humides du territoire et mettre en place des outils de planification et d'aide à la décision des différentes actions à mettre en œuvre sur les milieux pour les acteurs de l'eau.